

Décision

Générale

colonial

Décision n° 132 9 février 1951

n° 132 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
9 février 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Est rengagé dans la Milice : 1702. Saïd Khaire, 2e cl., Dépôt, pour compter du 27-1-1951. 2° Sont engagés dans la Milice : 2288. Hassan Kain, 2e cl., 2e Cie, pour compter du 16-1-1951; 228S. Roblé Ali, 2e cl., 2e Cie, pour compter du 27-1-1951

2250 Woyo Ali, 2e cl., 2e Cie, pour compter du 27-1-1951.